

ATIONS UNIES



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE  CONSEIL DE SÉCURITÉ

Distr.  
GÉNÉRALE

A/35/308

S/14029

27 juin 1980

FRANÇAIS

ORIGINAL : ANGLAIS/  
CHINOIS

ASSEMBLEE GENERALE  
Trente-cinquième session  
Point 22 de la liste préliminaire\*  
LA SITUATION AU KAMPUCHEA

CONSEIL DE SECURITE  
Trente-cinquième année

Lettre datée du 26 juin 1980, adressée au Secrétaire général par  
le représentant permanent de la Chine auprès de l'Organisation  
des Nations Unies

J'ai l'honneur de vous communiquer ci-joint le texte d'une déclaration publiée le 26 juin 1980 par le Ministère des affaires étrangères de la République populaire de Chine condamnant l'agression vietnamienne contre la Thaïlande. Je vous serais obligé de bien vouloir distribuer ce communiqué en tant que document officiel de l'Assemblée générale, au titre du point 22 de la liste préliminaire, et du Conseil de sécurité.

Le représentant permanent de la  
République populaire de Chine  
auprès de l'Organisation des  
Nations Unies,

(Signé) CHEN Chu

\* A/35/50.

ANNEXE

DECLARATION

publiée par le Ministère des affaires étrangères de  
la République populaire de Chine le 26 juin 1980

Le matin du 23 juin 1980, les troupes vietnamiennes d'occupation au Kampuchea ont scandaleusement pénétré en Thaïlande pour attaquer des villages thaïlandais le long de la frontière, causant de lourdes pertes en vies humaines et en biens de la population de ces localités. Cet acte d'agression des autorités vietnamiennes constitue une violation flagrante de la souveraineté et de l'intégrité territoriale de la Thaïlande ainsi que des règles des relations internationales et menace gravement la paix et la sécurité de la Thaïlande et de l'ensemble de la région. Le Gouvernement chinois condamne énergiquement cette invasion armée de la Thaïlande par le Viet Nam et suit de près l'évolution de la situation.

Les autorités vietnamiennes, soutenues par l'Union soviétique, refusent obstinément de retirer leurs troupes d'agression du Kampuchea au mépris de la résolution adoptée par l'Assemblée générale des Nations Unies à sa trente-quatrième session. Tout en continuant à intensifier leur guerre d'agression au Kampuchea, les autorités vietnamiennes ont massé des troupes le long de la frontière entre la Thaïlande et le Kampuchea pour menacer constamment la Thaïlande et lancer contre elle des provocations armées. Dernièrement, elles ont tenté par différents moyens de légaliser leur agression au Kampuchea et de se tirer de la mauvaise passe dans laquelle elles se trouvent. Mais leur dernière action a démenti les assurances qu'elles avaient données de ne pas envahir la Thaïlande et permis de voir plus clairement que leur folle ambition est de dominer l'Indochine dans leur recherche de l'hégémonisme régional.

Le Gouvernement thaïlandais a solennellement déclaré qu'il était déterminé à défendre la souveraineté et l'intégrité territoriale de la Thaïlande. Le Gouvernement et le peuple chinois approuvent fermement cette position juste et soutiendront résolument le Gouvernement et le peuple thaïlandais dans leur lutte contre l'agression. Le Gouvernement chinois demande énergiquement aux autorités vietnamiennes de mettre immédiatement un terme à leur agression contre la Thaïlande et de retirer toutes leurs troupes d'agression du Kampuchea. Nous attirons en même temps l'attention des autorités vietnamiennes sur le grave danger que crée leur persistance à entreprendre des aventures militaires au mépris des justes exigences de la communauté internationale.

-----

